

"Regards citoyens" numérise les déclarations d'intérêts des parlementaires

vendredi 1er août 2014

Communiqué de Regards Citoyens.

8000 personnes libèrent en une semaine les données manuscrites des déclarations d'intérêts des parlementaires !

Les parlementaires l'avaient promis lors des débats des lois sur la transparence : les informations contenues dans les déclarations d'intérêts allaient être en Open Data. Mais s'imaginaient-ils que ce serait la détermination de 8 000 de leurs électeurs qui permettrait de réaliser cette promesse ?

Depuis une semaine, les déclarations d'intérêts de 920 parlementaires sont publiques et téléchargeables sur le [site de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique](#). Si les importants revenus d'une petite minorité de nos élus ont déjà fait les gros titres de la presse, un bilan global sur les intérêts déclarés et la validité de ces déclarations n'a pas encore pu être établi : en effet la HATVP n'a publié que des versions scannées de ces déclarations manuscrites, préférant attendre le développement futur d'un site de télédéclaration pour pouvoir assurer réellement l'accès en Open Data. En l'état, il n'est donc pas possible de rechercher facilement dans l'ensemble de ces documents, ni de tirer de conclusions statistiques à partir des quelques 11 000 éléments déclarés par les parlementaires.

Comme nous avons pu le faire par le passé pour [explorer les auditions des rapports parlementaires](#), nous avons donc ouvert quelques heures après la publication des documents par la Haute Autorité, [un site invitant les citoyens à une opération de crowdsourcing](#), visant à ressaisir dans un format lisible par tous les intérêts déclarés par les parlementaires. L'intégration de l'outil sur [certains](#) sites de [presse](#) aidant, l'engouement sur Internet a été très rapide : quelques heures à peine après l'ouverture du site, des milliers de citoyens numérisaient les informations à un rythme frénétique atteignant jusqu'à 14 000 saisies en une heure ! Tout juste une semaine plus tard, la numérisation complète, qui aurait probablement pris plusieurs mois à la HATVP, est désormais achevée grâce à la participation de 7 924 citoyens !

(...)

Une première analyse de ces données laisse penser que de nombreux parlementaires n'ont pas encore réellement saisi l'importance de déclarer précisément leurs intérêts. Ainsi, seuls 36 parlementaires (4 %) déclarent avoir exercé des activités de conseil dans les 5 dernières années alors que près du double se déclare avocat, profession dont la majeure partie des activités consiste en du conseil. Et ceux-là n'ont quasiment jamais pris la peine de recenser leurs clients, alors même que c'est des relations avec ces clients que des conflits d'intérêts peuvent émerger.

De même, il est suprenant que 78 % des parlementaires n'aient déclaré aucun intérêt lié à des activités bénévoles : certains sont pourtant membres de nombreux groupes d'intérêts thématiques qui défraient régulièrement la chronique comme ceux liés à la viticulture, la filière porcine ou l'automobile, d'autres organisent ou président des colloques financés par les industries pharmaceutique ou de l'armement. Au vu du tissu associatif français, il semble enfin peu probable que seule une centaine de parlementaires soient membres d'associations ou ONGs. Si ces relations avec une partie de la société civile sont compréhensibles, il serait également légitime que les parlementaires en informent leurs électeurs pour permettre à tous de mieux pouvoir comprendre et évaluer leurs prises de position.

(...)

Retrouvez le texte complet de l'article original, les graphiques de présentation et l'accès à toutes données sur le site de Regards Citoyens :

www.regardscitoyens.org/8000-personnes-liberent-en-une-semaine-les-donnees-manuscrites-des-declarations-dinterets-des-parlementaires/

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2172>